

Les crèches : le concept multi-accueil

Une heure par-ci, une demi-journée par-là. Le principe du multi-accueil est de répondre au mieux aux demandes de plus en plus fractionnées et irrégulières des familles. En effet, notre société est confrontée à la déstructuration du temps de travail, à l'augmentation des temps partiels ou au développement des RTT (Réductions du Temps de Travail).

Le multi-accueil permet ainsi de rassembler en un même lieu l'accueil occasionnel et l'accueil régulier et de passer de l'un à l'autre selon les contraintes de familles. Une structure souple adaptée à la vie d'aujourd'hui.

La Ville de Perpignan s'est très vite engagée dans la réalisation de telles structures. Des expériences ont été lancées avec succès et généralisée aux quatre coins de la ville. Panorama à suivre des crèches perpignanaises.

« Les Mésanges » : la structure précurseur

Ouverte en 1999, la crèche Les Mésanges représentait en quelque sorte un site pilote sur Perpignan. Cette petite structure accueille quinze enfants (douze places d'accueil régulier et trois d'accueil occasionnel modulables).

Située sur le quartier du Moyen-Vernet, la structure répond en priorité aux besoins des familles. À l'heure, actuelle quarante-deux enfants différents sont accueillis sur la semaine. Depuis 2004, la structure est placée sous la responsabilité de deux éducatrices de jeunes enfants.



Parmi l'équipe, on compte une auxiliaire de puériculture, quatre agents sociaux, un agent en cuisine et une psychologue vacataire intervenant six heures par mois.

Bas-Vernet : une crèche à vocation sociale

Suite à une forte demande, l'ouverture de la structure du Bas-Vernet a eu lieu en 2004 pour répondre aux besoins des habitants du quartier. Deux projets parallèles ont été menés : une halte-garderie et un lieu accueil enfants/parents.



La structure d'accueil occasionnel accueille douze enfants de trois mois à quatre ans. Elle fonctionne cinq demi-journées par semaine : les lundis, mardis, mercredis, jeudis après-midi et les mercredis et jeudis matins, avec une évolution d'ouverture le jeudi.

Objectifs : favoriser les échanges et la communication entre parents et enfants, offrir la possibilité d'une vie sociale dès le plus jeune âge, en présence des parents pouvant s'orienter vers l'accueil en halte-garderie, aider à la séparation parents/enfants, susciter le développement de liens entre habitants du quartier.

Le point accueil enfants/parents permet, quant à lui, de stimuler la participation des familles à la vie sociale du territoire, aux parents de disposer ponctuellement ou régulièrement de temps disponible pour souffler un peu, de promouvoir leur place de parents.

L'équipe est composée d'une éducatrice jeune enfant, un agent social petite enfance, une psychologue une fois chaque quinze jours sur le point accueil enfants/parents et une fois par mois sur la halte. Et enfin, la structure s'appuie sur la participation de la référente famille du centre social.

Deux accueils parents/enfants sont prévus sur Saint-Mathieu et Vernet-Salanque

Crèche multi-accueil Joan Miró

Construite récemment, la crèche Joan Miró est liée à la nouvelle mairie de quartier Ouest, située rue de Belfort. Par ce regroupement auquel s'ajoute le poste de police municipale, il a été créé un véritable pôle de services publics, véritable lien de vie sur un espace carrefour entre les quartiers Saint-Martin, Mailloles et de la Gare.

La crèche permet d'offrir trente places permanentes en multi-accueil. Pendant deux ans, elle aura accueilli les enfants inscrits sur deux autres crèches qui étaient en travaux de réhabilitation. Dès la rentrée 2007, Joan Miró sera exclusivement opérationnelle pour les familles du quartier Saint-Martin.

Joan Miró compte treize unités de personnel : cinq auxiliaires puéricultrices, trois agents sociaux, une puéricultrice, une éducatrice, une cuisinière et un agent technique, un agent administratif. Une crèche d'avenir à quelques encablures de la future gare TGV et d'un quartier en pleine effervescence.



Crèche familiale Saint-Assisclle : la convivialité de la crèche à domicile

La crèche familiale Saint-Assisclle a été créée en 1974. Son déménagement dans ses nouveaux locaux de l'avenue de la Massane, en janvier 2003, lui a permis d'avoir des espaces plus fonctionnels et mieux adaptés aux jeunes enfants. Sa proximité avec l'école maternelle d'Alembert permet de constituer un ensemble éducatif intéressant. Sa capacité d'accueil est de soixante places. Le personnel : une puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants, une secrétaire, une psychologue, un médecin vacataire et vingt-deux assistantes maternelles.

Les assistantes maternelles accueillent les enfants à leur domicile, dans lequel elles ont aménagé un lieu de vie et d'éveil pour l'enfant, dans le respect de ses besoins, en lien avec l'éducation des parents. Elles participent aussi chaque semaine à des activités d'éveil organisées par l'éducatrice de jeunes enfants dans l'espace de la crèche.

Le rôle de l'éducatrice est, en effet, de permettre aux enfants de rencontrer les autres, de rentrer sans heurt dans des temps et des espaces de plus en plus collectifs. Les assistantes maternelles peuvent ainsi investir la structure certaines demi-journées pour des activités éducatives, les locaux et le matériel étant à leur disposition.



Relais Assistantes Maternelles (RAM) : une offre sur mesure, rue Champlain



Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est une structure cogérée par la Ville de Perpignan et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Le relais a été ouvert en 1998 pour

mieux mettre en relation les parents et les Assistantes Maternelles Agréées Indépendantes (AMAI).

À ce jour, on recense cent soixante AMAI offrant trois cent quarante-cinq places d'accueil. Ces assistantes maternelles offrent la possibilité d'accueillir des enfants dont les parents ont des horaires particuliers (avant 7 h ou après 19 h, la nuit également, week-end ou jours fériés).

Le RAM organise, en outre, des temps de rencontre entre assistantes, des activités d'éveil gratuites pour les jeunes enfants qu'elles accompagnent. Les nouveaux locaux sur Muchart permettent de favoriser le développement de ces activités et de favoriser les rencontres avec les familles.



Crèche multi-accueil Moulin-à-Vent

Un peu d'histoire. Au début des années 70, la demande en matière de crèche commençait à se faire sentir. En 1971, la crèche du Moulin-à-Vent ouvre ses portes avec un agrément pour cinquante-neuf enfants. En 1988, la création de la halte-garderie est venue compléter la structure. En 1999, la crèche familiale Vertefeuille s'est implantée dans les locaux afin de créer une unité sur le quartier.



Depuis le 1^{er} mars 2005, la crèche et la halte ne forme qu'une et même structure appelée multi-accueil du Moulin. La structure est agréée pour quatre-vingt enfants. Elle fonctionne tous les jours du lundi au vendredi de 7 h 30 à

18 h 30, elle est fermée quatre semaines durant l'été et une semaine entre Noël et le jour de l'An.

Cette structure est opérationnelle depuis la rentrée 2007. La réorganisation et la modernisation des locaux vont aider à mettre en place des réponses plus individuelles aux besoins des enfants qui tiennent compte des rythmes de chacun et de ses habitudes de vie. Cette nouvelle fonctionnalité des locaux va aussi permettre la libre circulation et le libre choix des enfants vers les activités d'éveil.

Objectifs de l'équipe : garantir et développer la qualité du travail en crèche, veiller à l'accueil des parents et leurs enfants, favoriser leur intégration à la crèche en organisant une période d'adaptation qui tient compte des souhaits de la famille, de son histoire, de ses attentes et de ses inquiétudes.



Crèche multi-accueil Claude Simon : le concept du futur

Le multi-accueil Claude Simon est un lieu de vie, d'éveil et d'écoute pour les enfants et leurs familles, et fait partie d'un complexe pôle enfance comprenant une école maternelle et une école primaire qui seront fréquentées plus tard par les enfants de la structure. Une réflexion sur la mise en place d'un projet passerelle entre le multi-accueil et l'école maternelle est à mener.



La structure multi-accueil Claude Simon a ouvert ses portes le 8 novembre 2006. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 et est fermée pendant quatre semaines en été et une semaine entre Noël et le jour de l'An. La crèche, composée d'une équipe pluridisciplinaire, est agréée pour trente enfants permanents et cinq enfants en accueil d'urgence ou en accueil ponctuel. Elle accueille des enfants de deux mois et demi à quatre ans ; à temps complet, partiel ou mi-temps.

Les enfants inscrits habitent Perpignan, en majorité le quartier du Mas Vermeil et les quartiers limitrophes. Le projet de vie du multi-accueil s'articule autour de deux grands axes complémentaires l'un de l'autre.

Les objectifs :

► offrir, à chaque enfant, l'assurance d'une relation individualisée avec un adulte de référence, lui permettant de se sentir accompagné dans son développement ;



► mettre en place des conditions favorisant l'activité autonome de chaque enfant, tout au long des différentes étapes de son développement dans un environnement fonctionnel, collectif et sécurisant. Un pôle enfance innovant dont s'inspireront les futures réalisations perpignanaïses !

Crèche multi-accueil Hippolyte Desprès



La crèche collective municipale Hippolyte Desprès, construite au départ 5 rue Sainte-Catherine à Perpignan, **existe depuis 1903** grâce à un don effectué par Hippolyte Desprès, ancien conseiller municipal à la Ville de Perpignan. Elle était agréée pour accueillir cinquante enfants.

En 1958, elle fut transférée 10 rue Fustel de Coulanges et construite sur les remblais de la ville dans un quartier populaire afin de créer en plus de la crèche existante quelques places de pouponnière.

En 1961, les places de pouponnière ont été supprimées car la demande de placement en crèche devenait trop importante.

Le personnel, non qualifié au départ, s'est petit à petit professionnalisé (auxiliaire de puériculture, puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants). Leurs fonctions ont évolué au fil des ans.

La crèche Hippolyte Desprès est une crèche collective municipale urbaine agréée pour accueillir cinquante-cinq enfants. En 1985, une halte-garderie de quinze places a vu le jour dans les locaux même de la crèche, la privant d'un vestiaire, d'un isoloir, d'une salle de bain et d'un dortoir. La halte-garderie a ouvert avec une auxiliaire de puériculture, un agent et une secrétaire à mi-temps. La même directrice était responsable des deux structures crèche et halte-garderie.

En 1988, une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps a intégré l'équipe de la halte-garderie.

La restructuration : pourquoi ? La Ville s'oriente de plus en plus vers des structures d'accueil de la petite enfance qui répondent aux besoins de souplesse des familles, en raison des nouveaux rythmes de vie et des pratiques professionnelles féminines (développement du travail à temps partiel) :

- ancienneté de la structure (1958, cf. historique) ;
- mise en conformité avec le décret d'août 2000 : évolution vers un multi-accueil ;
- mise en conformité de la nouvelle cuisine avec les règles d'HACCP ;
- mener un projet éducatif en direction des jeunes enfants et qui intégrerait un projet d'éveil artistique et culturel pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement.

Objectifs éducatifs : écouter et accompagner les parents dans leur rôle parental, avec les enjeux et les spécificités liés à la petite enfance.

- Informer en matière d'accueil de jeunes enfants pour faire connaître aux habitants ce qui existe en direction des tout-petits.
- Accompagner les projets de territoire en matière de petite enfance pour ajuster l'offre d'accueil en fonction de la réalité de la demande, en lien avec la dynamique du projet éducatif local.

Terminée en septembre 2006, la restructuration a permis de porter à soixante dix-huit le nombre de places.

Sa superficie, avant travaux : 747 m² hors œuvre dont 361 m² destinés aux enfants (jeux, chambres, repas...).

Aujourd'hui : 926 m² en totalité dont 390 m² pour les enfants.

L'espace extérieur représente 939 m².



Le Mas Bresson : un cadre épanouissant en matière d'éducation et de culture



L'endroit est rêvé. Ancienne maison de maître entourée d'un parc de plusieurs hectares, **le Mas Bresson est niché en pleine nature** à proximité de Perpignan, près du quartier de la Porte d'Espagne au sud de la ville. Ce complexe a été cédé à la Ville de Perpignan par la Caisse d'Allocations Familiales, en 1994.

Objectif : développer des activités socio-éducatives à destination des enfants.

En 1998, une convention partenariale est signée entre la Ville, l'Éducation nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Elle a permis d'inscrire, dans le plan local d'éducation artistique, l'organisation d'une série d'actions innovantes au profit des enfants dans l'enceinte du Mas Bresson.



Le Mas Bresson, c'est :

- ▶ un centre de loisirs innovant qui permet le développement de nouveaux projets en conjuguant animation et expérimentation ;
- ▶ des classes découvertes « langages et cultures » en demi-

pension où les enfants bénéficient de l'intervention de professionnels de l'éducation artistique et culturelle : écrivains, poètes, comédiens, musiciens, scientifiques... ;

- ▶ un pôle de ressources qui permet de soutenir et d'impulser des projets éducatifs sur les temps péri et extrascolaire.

Une initiative unanimement appréciée qui donne l'occasion aux enfants d'apprendre autrement dans un environnement préservé contribuant à l'épanouissement de chacun.



En outre, le Mas Bresson s'est doté d'aménagements qui permettent de conforter sa position de lieu de recherche éducative :

- ▶ une réorganisation générale des espaces afin d'assurer un accueil de qualité pour les enfants tant sur le plan fonctionnel qu'environnemental avec parc arboré, salle de restauration, salles d'activités thématiques (informatique, bibliothèque centre de documentation, ludothèque) ;
- ▶ la création de salles dédiées aux arts plastiques (2^e étage) ;
- ▶ la création d'une salle d'expression permettant la pratique d'activités artistiques et théâtrales pour les enfants.

Le Mas Bresson est en perpétuelle évolution pour mieux faire de ce lieu idéal pour l'accueil des enfants un véritable espace éducatif.



Écoles maternelles et élémentaires

► Patrimoine scolaire :

32 écoles maternelles publiques,
5 écoles élémentaires privées,
29 écoles élémentaires publiques,
5 écoles maternelles privées.

► Effectifs :

3 582 élèves dans les écoles maternelles publiques,
5 402 élèves dans les écoles élémentaires publiques,
1 491 élèves dans les écoles privées (maternelles et élémentaires).

► Restauration scolaire :

526 939 repas servis aux enfants,
4 812 enfants inscrits aux restaurants scolaires.

► Périscolaire :

3 760 enfants inscrits en études surveillées/haltes-accueil,
30 postes de garderies périscolaires,
46 postes d'études surveillées/haltes-accueil,
20 CLAE (Centres de Loisirs Associés à l'École),
62 500 journées en CLAE.

► Moyens humains :

180 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

9 Groupes scolaires construits

Ludovic Massé à la Porte d'Espagne, Pont-Neuf, Victor Hugo, Vertefeuille, Hyacinthe Rigaud, Pierre de Coubertin, La Miranda, Claude Simon, Square Platanes.

Petite enfance et centres de loisirs



► Petite enfance :

224 places en crèches collectives,
270 places en crèches familiales,
701 enfants accueillis en 2006
(et + 60 en septembre 2007 avec l'ouverture de la crèche du Moulin-à-Vent).

► Centres de loisirs :

3 000 enfants accueillis,
11 centres de loisirs maternels associatifs,
8 centres de loisirs primaires associatifs,
1 centre de loisirs primaire municipal : le Mas Bresson,
70 000 journées en centres de loisirs.



► Actions socio-éducatives :

2 centres de préscolarisation,
2 lieux d'accueil enfants-parents,
1 ludothèque (1 000 journées enfants),
1 centre de loisirs ouvert en juillet.

► Moyens humains :

Petite enfance : 231 agents.

Centres de loisirs :

11 agents administratifs et encadrants,
de 10 à 20 animateurs selon les périodes d'accueil du Mas Bresson,
22 agents d'encadrement associatifs permanents,
35 animateurs associatifs permanents.
Un taux d'encadrement fixé à un animateur pour dix enfants en moyenne en centre primaire et un animateur pour huit enfants en moyenne en centre maternel.

